



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

INSCRIPTION AU PROGRAMME RÉNORÉGION

Matane, le 21 août 2020 – La MRC de La Matanie informe les personnes intéressées à soumettre une demande d'aide financière dans le cadre du programme RénoRégion qu'une période d'inscription se tiendra à partir du **31 août jusqu'au 2 octobre 2020**. Les formulaires d'inscription seront prochainement disponibles en version papier auprès de la plupart des municipalités et en version électronique sur le site Internet de la MRC (www.lamatanie.ca).

Le programme RénoRégion s'applique à l'ensemble des municipalités de La Matanie, incluant la ville de Matane. Les personnes admissibles sont les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui souhaitent corriger des défauts majeurs à leur résidence, soit des travaux d'au moins 2 000 \$. Les personnes, qui ont déjà reçu par le passé une aide financière dans le cadre des programmes RénoVillage, Réparations d'urgence et RénoRégion de la Société d'habitation du Québec, peuvent ne pas être admissibles et sont invitées à laisser un message vocal à Daniel Charrette au 418 562 6734, poste 226. La valeur uniformisée des résidences admissibles est fixée à un maximum de 115 000 \$.

En appui à leur demande d'aide financière, les personnes intéressées doivent transmettre leur formulaire d'inscription complété, leurs preuves de revenus pour l'année d'imposition 2019 (déclaration fédérale des revenus et des prestations, avis de cotisation fédéral et provincial) et leur avis d'évaluation municipale de 2019. Ces documents doivent être obligatoirement remis avant la date limite à la MRC ou au bureau de la municipalité concernée.

Afin d'obtenir davantage de renseignements sur les modalités et les conditions d'admissibilité du programme RénoRégion, les personnes intéressées sont invitées à laisser un message vocal à monsieur Daniel Charrette au 418 562 6734, poste 226 ou à consulter le site web de la MRC.

Pour l'année 2020-2021, la MRC de La Matanie bénéficie d'une contribution financière de 168 000 \$. Cette aide financière est versée par l'entremise du programme RénoRégion financé par la Société d'habitation du Québec et, dans certains cas, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Établie en fonction des revenus du ménage, l'aide financière du programme peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation de travaux admissibles jusqu'à concurrence de 12 000 \$.

- 30 -

Source :

Mérodie Pardonnet
Conseillère en communications
et affaires publiques
MRC de La Matanie
418-562-6734 poste 233
melodie.pardonnet@lamatanie.ca

Pour renseignements :

Daniel Charette
Inspecteur en bâtiment
MRC de La Matanie
Matane (QC) G4W 2E3
418-562-6734, poste 226
daniel.charette@lamatanie.ca